

PAROISSE SAINT-GERMAIN

FEVRIER
2020

Presbytère : 17 rue Charles de Foucauld 18390 Saint Germain du Puy
Curé : Père Alain KRAUTH : alain.krauth@diocese-bourges.org

Secrétariat : Mardi : 16 h - 18 h 15 / Jeudi et Vendredi : 9 h 30 - 11 h 45

☎ **02 48 30 80 16**

paroisse.st-germain-puy@diocese-bourges.org

site du diocèse : www.diocese-bourges.org

Asnières

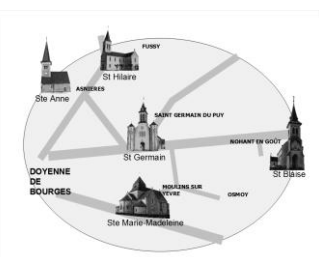
Fussy

Moulins sur Yèvre

Nohant en Goût

Osmoy

Saint Germain du Puy



Sainte Anne

Saint Hilaire

Sainte Marie-Madeleine

Saint Blaise

Saint Germain d'Auxerre

Entrée en Carême : mercredi 26 février

L'année liturgique prévoit un temps fort de 40 jours pour que chaque personne et chaque communauté répondent à l'appel de Dieu d'une vie renouvelée par le jeûne, le partage et la prière.

Pour commencer ensemble le Carême, nous sommes invités à nous retrouver pour la célébration des **Cendres** :

mercredi 26 février à 19 h à l'église de Saint-Germain-du-Puy.

Journée du dimanche 12 janvier 2020

Le dimanche 12 janvier, en ce début d'année 2020, la communauté s'est retrouvée à 10 h 30 à l'église de Saint-Germain-du-Puy pour célébrer avec les enfants du catéchisme et les jeunes de l'aumônerie le baptême du Seigneur : Jésus qui s'engage dans la vie publique en se faisant baptiser par son cousin Jean le Baptiste en signe de solidarité avec l'humanité pécheresse et qui entend la voix de Dieu le Père confirmer son engagement.

Une trentaine de personnes se sont ensuite retrouvées au Centre paroissial pour partager les vœux. Avant de souhaiter à chacun une bonne et sainte année 2020, le Père Alain a rappelé quelques éléments de la vie paroissiale : la préparation au baptême de Maxime (avec son entrée en catéchuménat ce jour), la visite programmée du séminaire interdiocésain d'Orléans le samedi 8/2 et la soirée de Carême sur la vie des Palestiniens aujourd'hui.

Le déjeuner a rassemblé **15** adultes. Un bon moment vécu ensemble !

Assemblée pastorale diocésaine du mercredi 5 février 2020

Tous les acteurs pastoraux du diocèse sont invités à participer à l'assemblée pastorale diocésaine « ***Va dire à tes frères... Etre disciple-missionnaire aujourd'hui*** » le mercredi 5 février 2020 au centre Jules Chevalier à Issoudun de 9 h 30 à 17 h (en présence de Mgr Beau)

Avec l'intervention d'Arnaud JOIN-LAMBERT, professeur de théologie à l'université catholique de Louvain la neuve (Belgique)

Temps de rencontre chrétiens-musulmans (ribat) : vendredi 7 février à 18 h

Ce deuxième temps de rencontre de l'année entre chrétiens et musulmans aura pour thème : « Colère de Dieu, colère des hommes ». Elle aura lieu le vendredi 7 février de 18 h à 19 h 30 au Hameau de la Fraternité, 29 rue Louise Michel à Bourges.

Visite du Séminaire (lieu de formation des prêtres) à Orléans le samedi 8 février

Une cinquantaine de personnes des six paroisses du Doyenné de Bourges (dont dix de la paroisse Saint-Germain et sept de la paroisse Saint-Jean) se sont inscrits pour aller visiter le Séminaire interdiocésain Notre-Dame de l'Espérance à Orléans le samedi 8 février.

Ils y rencontreront les futurs prêtres en formation pour six ans, visiteront les locaux et bien sûr y célébreront l'Eucharistie.

Conférence sur la Syrie le lundi 3 février à 20 h 15 à Bourges

Elle aura lieu à l'amphithéâtre du Muséum d'Histoire Naturelle, 3 allée René Ménard, donnée par Mme Annick Leclerc : « Syrie 2011-2020, vivre et survivre dans un pays en guerre ».

Temps de formation diocésain le vendredi 27 mars pour les personnes assurant un service d'accueil

Le service de formation du diocèse, propose un temps de formation pour toutes les personnes assurant un service d'accueil en paroisse (permanences d'accueil, célébrants d'obsèques, catéchistes...) afin de permettre un partage sur les façons de faire et d'être lors d'une démarche d'accueil.

Cette formation aura lieu le vendredi 27 mars de 9 h 30 à 12 h 30, en présence de Mgr Beau, à la Maison diocésaine, 23 rue Nicolas Leblanc à Bourges.

Cette formation vous intéresse : parlez-en à votre curé ou à la secrétaire. Un bulletin d'inscription vous sera remis.

Décès de Sœur Marie-Joël (de Fussy)

Sœur Marie-Joël, née Gisèle COULON le 12 février 1931 à Saint-Amand-Montrond où elle a grandi, est élevée affectueusement par ses parents et sa grand'mère. Elle prend l'habit le 3 octobre 1954 chez les Sœurs de Marie Immaculée. Elle poursuit des études d'infirmière et prononce ses vœux perpétuels le 3 octobre 1961.

Après avoir été infirmière anesthésiste à la clinique de la rue Bourdaloue à Bourges, elle prend la direction de la maison de repos de Fussy le 1^{er} octobre 1973. Les Fussyens se souviennent d'elle lors de ses déplacements pour les soins à domicile et les plus jeunes pour le patronage.

Elle nous a quittés le 20 décembre dernier et fut enterrée à Bourges auprès de ses Sœurs le 24 décembre 2019.

Son sourire, sa bienveillance et son accueil de chacun resteront gravés dans nos cœurs.

Quelques informations statistiques

Cette année 2019-2020, nous avons :

- ✓ 16 enfants au catéchisme : Fussy (1) Asnières (1), Moulins-sur-Yèvre (1), Nohant-en-Goût (1) Saint-Germain-du-Puy (12)
- ✓ 6 jeunes en aumônerie : 3 en 1^{ère} année et 3 en 2^{ème} année (1^{ère} communion / Profession de Foi)
- ✓ 1 adulte qui se prépare actuellement au baptême.

En 2019,

- 10 baptêmes d'enfants ont été célébrés sur la paroisse (dont 3 enfants domiciliés hors de la paroisse) : 8 à Saint-Germain-du-Puy, et 2 à Asnières-lès-Bourges.
- 3 baptêmes ont été célébrés à l'église Saint-Jean à Bourges-nord dont le Père Alain est aussi le Curé, soit le dimanche matin après la messe, soit le samedi matin à 11 h.
- 3 enfants de la paroisse ont été baptisés dans une autre paroisse

La préparation aux baptêmes se fait sur la Paroisse Saint-Jean.

- 3 mariages ont été célébrés en juillet, 1 à Nohant-en-Goût, 1 à Moulins-sur-Yèvre et 1 à Saint-Germain-du-Puy.

- 74 célébrations d'obsèques :

Asnières-lès-Bourges	19	Moulins-sur-Yèvre	2
Fussy	12	Nohant-en-Goût	6
Saint-Germain-du-Puy	35		

Merci à tous ceux qui s'investissent dans l'annonce de la foi et la célébration des sacrements.

Catéchisme (des enfants du primaire)

En février : samedi 1^{er} et samedi 15 de 10 h à 12 h au centre paroissial de Saint-Germain-du-Puy

Aumônerie (des jeunes collégiens) :

Messe des familles : dimanche 9/02 à l'église de St-Germain-du-Puy

A l'église de Fussy

- **Temps de prière, de partage et de soutien pour personnes veuves** : vendredi 14 février à 18 h 30
- **Chapelet** : le samedi matin à 10 h 45

Partage d'Évangile

Rencontre mensuelle de partage de l'Évangile du dimanche suivant, au presbytère de Saint-Germain-du-Puy : **lundi 9 mars de 15 h à 16 h.**

Équipes d'animation liturgique

La rencontre aura lieu au centre paroissial de Saint-Germain-du-Puy : **mardi 03 mars de 18 h 35 à 19 h 30.**

Œcuménisme

- **Célébration œcuménique : Journée Mondiale de Prière** : vendredi 6 mars à 19 h « Lève-toi, prends ton grabat et marche (Jn 5, 1-9a) 7 rue de la Chaume à Asnières.
- **Inscriptions à l'échange œcuménique qui aura lieu du 24 au 28/10/2020 à Augsbourg** : Cet échange œcuménique réunira catholiques et protestants de Bourges en intergénérationnel. Le voyage aura lieu en train jusqu'à Augsbourg où nos amis allemands se chargent de nous trouver des familles d'accueil et nous organisent un programme œcuménique et des visites locales. Inscriptions dès à présent et jusqu'au 29/05. Pour vous renseigner et obtenir le bulletin d'inscription, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la Paroisse Saint-Germain ou par courriel : œcumenisme.sans.frontiere@gmail.com

Vente de livres anciens à la Bibliothèque diocésaine. Maison diocésaine de Bourges, 23 rue Nicolas Leblanc

- Bibliophiles, amateurs de beaux livres, curieux, la bibliothèque diocésaine vous propose un large éventail de livres, revues, cartes postales, du 17^{ème} siècle à 1930, des documents de 1930 à 1960, et de beaux fac-similés. Vente les **20-21-22 et 24-25 février 2020**, de 9 h à 18 h.

**« Le couple marié vivant avec ses enfants, un modèle minoritaire »
(article paru dans le journal La Croix du 15/1/2020)**

« L'Insee a dévoilé les chiffres du recensement, ce mardi 14 janvier. Ceux-ci confirment que la famille fait sa mue et s'organise désormais largement en dehors du mariage. Les conséquences sont très différentes si l'on se place sur un plan psychologique et de la relation parents-enfants ou sur un plan économique.

Tout un symbole. **Pour la première fois en 2018, les familles composées de deux parents mariés vivant avec leurs enfants, sans demi-frères et sœurs issus de précédentes unions, sont devenues minoritaires.** Alors qu'elles représentaient tout juste 50 % en 2011. Et que ce modèle était la norme incontestable il y a encore cinquante ans. Elles ne représentent plus, désormais, que 45 % de l'ensemble des familles, note l'Insee dans son bilan démographique publié ce mardi 14 janvier.

Ce point de bascule, fortement symbolique, s'explique tout d'abord par la déstabilisation du mariage, estiment les démographes. « Cela devait finir par arriver », commence ainsi le sociologue Julien Damon, du fait du recul des mariages et de l'explosion des naissances chez des couples en union libre. **Désormais, 60 % des bébés naissent, en effet, de parents concubins,** contre moins de 50 % en 2005. « Depuis longtemps le mariage ne fait plus la famille, confirme Wilfried Rault à l'Ined. Il devient un choix privé mais n'est plus l'entrée dans la vie de famille et l'établissement de la filiation. » **Le mariage religieux, quant à lui, est encore plus restreint et représente environ 10 % du total des mariages.**

Concrètement, si l'on se place du point de vue des enfants, ces bouleversements conjugaux n'entraînent pas de nouveaux modes de vie. « Il faut bien voir que **72 % des enfants vivent encore avec leurs deux parents, que ceux-ci soient mariés ou non,** explique le sociologue François de Singly. Bien que les formes de conjugalité et de mise en couple changent, les trois quarts des enfants restent donc élevés par leurs deux parents. Malgré tous les désordres et révolutions, ils gardent, d'un point de vue psychologique, deux référents, que leurs parents soient mariés, pacsés, en union libre. Il n'y a pas du point de vue de la relation parents-enfants de véritable bouleversement. » Cela se traduit d'ailleurs dans la loi : le choix des parents de se marier ou non ne change rien aux modalités de l'exercice de l'autorité parentale, et les droits et obligations sont identiques.

Sur un plan économique en revanche, la fin du mariage a un coût pour les enfants. De nombreuses études ont déjà montré que 30 % des familles monoparentales vivent sous le seuil de pauvreté. Cela a déjà conduit le gouvernement à orienter la politique familiale vers un soutien accru à ces familles, via notamment une majoration de l'aide financière accordée pour le mode de garde.

Cette précarité est aussi décrite par ce tout dernier recensement qui met en lumière de fortes inégalités entre les différents types de famille, cette fois en termes de logement : **« Les enfants des familles monoparentales et recomposées vivent plus souvent dans un logement surpeuplé »**, relève l'étude. 23 % des enfants des familles monoparentales vivent dans un appartement surpeuplé, contre 16 % dans les familles recomposées et seulement 10 % des familles dites « traditionnelles ».

Cette inégalité perdure au fil du temps jusqu'au décès des parents, reprend Julien Damon. « De ce point de vue, **la protection sociale qu'offre le mariage reste sans égale**. Lui seul donne droit à une pension de réversion au conjoint survivant par exemple, ce que le projet de réforme des retraites ne change d'ailleurs pas. Le mariage donne aussi des droits à l'héritage pour les enfants du couple. Dans les familles avec deux parents non mariés et des enfants issus de différentes recompositions familiales, il y aura de plus en plus d'héritages très différents. » C'est pourquoi, estime le sociologue, **ce recul du mariage signe le passage d'une société de protection à une société des « arrangements risqués »**.

« S'il devait y avoir un sujet pour la politique familiale, ce serait de réfléchir à la stabilité des couples. Les politiques publiques devraient en faire un sujet majeur, quelle que soit la forme de conjugalité », propose Julien Damon. Faute de quoi, les enfants deviendront les perdants économiques des recompositions familiales. »

Elections municipales les dimanches 15 et 22 mars

Tous les six ans, les Français sont appelés à élire les Conseils municipaux qui, à leur tour, éliront les maires des communes. Cette année, les élections auront lieu les dimanches 15 et 22 mars.

En 2016, les Evêques de France, après avoir rappelé les nombreuses transformations que connaît la France, ont affirmé :

« Les catholiques, citoyens à part entière, qui vivent eux aussi ces transformations au milieu de leurs contemporains, ne peuvent se désintéresser de ce qui touche à la vie en société, la dignité et l'avenir de l'homme. Si, dans la tradition judéo-chrétienne, Dieu appelle tout homme par son nom, ce n'est jamais en tant qu'individu isolé, mais c'est toujours comme membre d'un peuple et pour l'ensemble de ce peuple auquel il est renvoyé. L'espérance chrétienne n'est donc pas seulement individuelle, elle est aussi collective. »

(« Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique », du Conseil permanent de la Conférence des Evêques).

Les sujets de réflexion de l'Equipe d'Animation Pastorale de la Paroisse

Le mercredi 8 janvier, après avoir partagé quelques informations sur la vie dans nos communes, les membres de l'EAP ont relu la célébration de Noël, ont partagé sur les événements à venir (journée du dimanche 12 janvier, visite du séminaire d'Orléans le samedi 8 février), réfléchi à l'augmentation des casuels mariages et obsèques et offrandes de messes et au discours de Mgr Beau sur les EAP.

Nos peines... *Obsèques*

Asnières-lès-Bourges :

03/01 : Maria Ermelinda FERREIRA JOAQUIM ép ANTONIO RODRIGUES
21/01 : Claudette TISSON vve RAGONNET

Fussy :

29/01 : Jacques BEUFÉ

Nohant-en-Goût :

13/01 : Josette LAUVERGEON vve ROGER
15/01 : Francine PERRAUD vve MERCIER
21/01 : Jacqueline VIGNERON

Saint-Germain-du-Puy :

14/01: Pierrette BREMENT ép CADIOU -- André CADIOU
16/01 : Lucien ROBION
24/01 : Alice GODON vve BOURET
30/01 : Suzette BARACHET vve MORINEAUX



Intention de prière du Pape François pour le mois de Février

Entendre le cri des migrants : prions pour que le cri de tant de migrants victimes de trafics criminels soit entendu et pris en compte : ils sont nos frères et sœurs en humanité.

Dimanche de la santé le 09 février : "Ta nuit sera Lumière" – Prière -



Mon chemin, Seigneur, est parfois bien sombre.
Il m'arrive de marcher dans la nuit.
Nuit de la souffrance ou de la maladie,
nuit du doute ou du deuil.
Et je ne sais plus où je suis...
Toi, sans Te lasser, Tu m'appelles à la Vie,
Tu me dis que je suis lumière.
Tu m'invites à faire jaillir la lumière par mes mains,
mes regards de tendresse, et mes actes solidaires.
Permetts que mon chemin de nuit s'éclaire,
et que pour d'autres, je sois Lumière. *Chantal LAVOILLOTTE*

PROCHAINES MESSES PAROISSIALES

- **Jeudi : 9 h 30 avec partage d'Évangile à Saint-Germain-du-Puy**
- Samedi : 18 h 30 : Notre-Dame de la Paix (rue Cuvier) à Bourges
- **Dimanche : 10 h 30**

FEVRIER 2020	Paroisse Saint-Germain	<i>Paroisse Saint-Jean</i>
Présentation de Jésus au Temple		
Samedi 1 ^{er} /02		<i>Pas de messe</i>
Dimanche 02/02	Asnières-lès-Bourges	<i>Saint-Jean</i>
5^{ème} dimanche du temps ordinaire – Dimanche de la Santé		
Samedi 08/02		<i>N-Dame de la Paix</i>
Dimanche 09/02	Saint-Germain-du-Puy	<i>Saint-Jean</i>
6^{ème} dimanche du temps ordinaire		
Samedi 15/02		<i>N-Dame de la Paix</i>
Dimanche 16/02	Fussy	<i>Saint-Jean</i>
7^{ème} dimanche du temps ordinaire		
Samedi 22/02		<i>N-Dame de la Paix</i>
Dimanche 23/02	Saint-Germain-du-Puy	<i>Saint-Jean</i>
Entrée en carême : Messe des Cendres à 19 h		
Mercredi 26/02	Saint-Germain-du-Puy	<i>Saint-Jean</i>
EHPAD (Maisons de retraite) Vendredi 07/02 à 16 h : Nohant-en-Goût Jeudi 13/02 à 15 h 30 : Fussy		

MARS 2020	Paroisse Saint-Germain	<i>Paroisse Saint-Jean</i>
1^{er} dimanche de Carême		
Samedi 29/02		<i>N-Dame de la Paix</i>
Dimanche 1 ^{er} /03	Asnières-lès-Bourges	<i>Saint-Paul</i>
2^{ème} dimanche de Carême		
Samedi 07/03		<i>N-Dame de la Paix</i>
Dimanche 08/03	Saint-Germain-du-Puy	<i>Saint-Paul</i>